**Extrait N° 13 / du procès-verbal des délibérations du Conseil Municipal**

**---**

**Séance ordinaire du 12 DECEMBRE 2008**

**L'an deux mil huit, le douze décembre**, à dix huit heures, le conseil municipal de la Commune des AVIRONS, légalement convoqué, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de **Monsieur Michel DENNEMONT, Maire.**

**NOTA :**

Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie le

que la convocation du conseil a été faite le **4 décembre 2008** et que le nombre des membres en exercice étant de **29**, le nombre des membres présents est de **23**.

Le Maire,

Présents : M. MONDON René - Mme BAILLIF Line Rose - Mme ZETTOR Jacqueline - M. LESQUELIN Jean Hugues – Mme LUCAS Roseline - MEZINO Sylvaine - M. BENARD Alex – Mme HEBERT Monique - M. RIVIERE Lucien - Mme MARCHAND Gladys - Mme LAMOLY Viviane – SERMANDE Jean Pierre - Mme RIVIERE Suzette – Mme JULLIEN Marie Josée - Melle ROMAINSTAL Géraldine - Mme CADAS Isabelle — M. FRINGUE Mikaël - M. RIVIERE Raphaël – Mme BARET Liliane – M. CLOTAGATIDE Vincent – M. GRONDIN Jacki - M. REMY Michel.

Absents : M. DENNEMONT Jean Daniel - M. THOMAS Sully.

Procuration : M. ESCHYLE Gilles a donné mandat à M. LESQUELIN Jean Hugues – M. BADER Ricardot a donné mandat à M. MONDON René – Mme CADERBY Colette a donné mandat à M. GRONDIN Jacki - M. FERRERE Eric a donné mandat à M. REMY Michel.

Secrétaire : Le Maire propose la candidature de M. **CLOTAGATIDE Vincent** comme **secrétaire de séance.** Conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales et à l'unanimité, M. CLOTAGATIDE est désigné pour en assurer les fonctions.

**& &**
**&**

**AFFAIRE N° 13 / Electrification Rurale 2008**
**- Avenant n° 1 au marché de l'entreprise STAMELEC**

Par marché notifié le 22/08/2008, l'exécution des travaux prévus au programme ER 2008 a été confiée à l'entreprise STAMELEC pour un montant de 116 986.82 € TTC.

Pour mémoire, il est rappelé que ce marché comportait :

01 extension de réseaux : Chemin Maurer - M. DEURVEILHER Bernard,
01 renforcement de réseaux : Chemin Camille Roche : alimentation opération « SCCV des Roches »,

MAIRIE DES AVIRONS

En cours de chantier, la collectivité a décidé de prendre en compte les prestations supplémentaires dues à l'ajout d'une opération au programme. En effet, la commune a demandé au bureau d'études CONCEPT de rajouter le renforcement de réseau pour l'opération SCCV Rêve Bleu.

Les travaux supplémentaires correspondants s'élèvent à la somme de **16 070 € HT** soit **17 435.95 € TTC**.

Le nouveau montant du marché est de **134 422.77 € TTC** soit une augmentation de **14.90 %** du marché.

S'agissant d'un marché passé en procédure adaptée, l'avis de la Commission d'Appel d'Offres n'est plus exigé.

Les délais supplémentaires sont de **1 mois.**

Le conseil municipal est invité :

- à approuver l'avenant n° 1 au marché de l'entreprise STAMELEC

- le cas échéant, à autoriser le Maire, ou en son absence le 1er adjoint, à signer le document contractuel correspondant.

Le conseil municipal, après discussions, délibère et, à l'unanimité :

=> Approuve **l'avenant n° 1** au marché de l'entreprise **STAMELEC** pour un montant de **17 435.95 € TTC**

=> Autorise le Maire, et en son absence le 1er Adjoint, à signer le document contractuel correspondant.

**Et les membres ont signé.**

**Pour expédition conforme,**

**Le Maire,**

MAIRIE DES AVIRONS